

Forum public de l'OMC 2014 RAPPORT SUR LA SESSION DE TRAVAIL 6

Intitulé de la session

Session parlementaire : Le programme de l'après-Bali : quelle place pour le contrôle parlementaire ?

Aperçu

Les parlements s'appuient sur divers mécanismes institutionnels pour exercer un contrôle démocratique effectif du système commercial multilatéral qu'incarne l'OMC. Ils supervisent les négociations commerciales internationales et contrôlent la mise en œuvre des engagements pris par les gouvernements. En tant que représentants des citoyens, les parlementaires sont bien placés pour comprendre leurs préoccupations et leurs aspirations et celles des entreprises et autres parties prenantes et pour les relayer auprès l'OMC. Dans le même temps, les législateurs doivent veiller à ce que les retombées bénéfiques du commerce soient réparties équitablement et contribuent à faire reculer la pauvreté et les inégalités.

Etant donné les difficultés rencontrées par l'OMC dans la mise en œuvre du Paquet de Bali, il faut impérativement mobiliser la communauté parlementaire mondiale à l'appui des initiatives visant à relancer le Cycle de Doha. Les participants à la réunion ont réfléchi aux mesures que les pouvoirs publics pourraient prendre pour relever ce défi.

Résumé des principaux points soulevés par les intervenants

Dans ses remarques liminaires, le modérateur, **M. Ravi Kanth Devarakonda**, correspondant d'Inter Press Service à Genève, a fait observer que les parlements exerçaient un contrôle démocratique sur le système commercial multilatéral, dont l'OMC est le gardien. Les accords conclus à Bali nécessitaient des mesures de mise en œuvre mais les négociations n'avançaient pas. Le modérateur espérait que les intervenants, à savoir trois parlementaires et un universitaire, sauraient dégager de larges perspectives sur ces questions.

M. Bernd Lange, Président de la Commission du commerce international du Parlement européen

M. Lange a d'abord fait remarquer que, en politique, une saison était une période très longue. Le sort du programme de l'après-Bali semblait être d'une actualité brûlante il y a six mois lorsque le Comité de pilotage de la Conférence parlementaire sur l'OMC avait réfléchi à un thème possible pour la session parlementaire au Forum de l'OMC. Mais, aujourd'hui, les perspectives semblaient exagérément optimistes.

Les parlementaires avaient un rôle à jouer pour associer les citoyens au débat sur le commerce international. Il ressortait d'une étude récente, conduite par l'Institut Pew Research dans 44 pays sur le thème "Le commerce international : adhésion ou scepticisme" que, si le commerce était jugé plutôt positif dans les pays en développement, c'était l'opinion contraire qui prévalait dans la plupart des pays développés. Il fallait de toute évidence mieux communiquer sur les bienfaits du commerce international.

Pour sa part, l'intervenant était intimement convaincu que le commerce devait être libre et équitable. Mais il fallait pour cela que le système commercial repose sur des règles, soit transparent et exempt de distorsion et de discrimination. Dans le même temps, le commerce devait promouvoir le développement durable, l'inclusion sociale et les droits de l'homme. Une approche qui serait identique pour tous n'était pas viable : les accords commerciaux exigeaient une mise en œuvre différenciée répondant aux besoins propres aux pays en développement. Les accords régionaux de partenariat économique conclus par l'Union européenne (UE) avec les pays africains en témoignaient.

Il incombait aux parlementaires de passer au crible les accords commerciaux et d'en tenir les négociateurs de l'OMC comptables, en veillant à que le commerce soit un outil au service d'objectifs de politique publique. Un système commercial ouvert, encadré par les réglementations nécessaires et axé sur des avantages pour tous, était le moyen le plus sûr de faire progresser le niveau de vie, de promouvoir le développement et de donner au commerce un visage humain.

Mme Arancha Gonzalez, Directrice exécutive du Centre du commerce international

Experte des questions de commerce international et très au fait des politiques de l'UE, Mme González estimait qu'un contrôle parlementaire efficace des politiques commerciales était extrêmement important dans une société démocratique. Il y avait trois raisons à cela : l'interdépendance du commerce, de la croissance, de la création d'emplois et de la lutte contre la pauvreté; le fait que le commerce génère des laissés-pour-compte; et l'impact du commerce sur des objectifs sociétaux tels que le développement durable, les droits des travailleurs, la sécurité énergétique et la santé. Ces questions intéressaient directement les parlementaires, y compris en termes de cohérence entre les politiques en matière de commerce et les autres politiques des Etats.

Les parlements étaient très solides sur les enjeux politiques du commerce mais ceux-ci exigeaient, à leur tour, de bonnes politiques fondées sur une connaissance approfondie des dossiers sous-jacents et des détails techniques des négociations commerciales. Les législateurs devaient agir dans l'intérêt de toutes les parties prenantes, dont les petites et moyennes entreprises - exigence qui était souvent négligée dans les négociations commerciales.

En termes de développement inclusif, il importait aussi que les parlements aient présents à l'esprit les besoins des femmes et des jeunes générations. Ce n'était pas un hasard si les femmes entrepreneurs étaient connues pour réinvestir 90 pour cent de leurs revenus dans leurs entreprises, leurs communautés et leurs familles respectives.

M. Kil Jeong-woo, membre de l'Assemblée nationale de la République de Corée

Il y a un an, lorsque la Conférence ministérielle de Bali était encore en préparation, l'humeur générale était pessimiste. Le résultat positif de la Conférence de Bali a changé la donne : cela a ouvert une nouvelle ère pour l'OMC parce que ce succès était la première réalisation de l'Organisation depuis de nombreuses années, et que l'Accord sur la facilitation des échanges (AFE) était considéré comme la promesse de créer 12 millions d'emplois.

Ce sentiment d'urgence avait disparu depuis, comme en témoignait l'échéance ratée pour l'adoption du Protocole d'amendement concernant l'AFE. Les parlementaires avaient leur part de responsabilité dans cette situation car leur vrai travail - la supervision au niveau national - n'avait pas été fait correctement et parce qu'ils n'avaient pas suffisamment pesé sur les gouvernements. Le point clé désormais était donc le rétablissement de la confiance à travers un dialogue public.

Par ailleurs, l'intervenant a jugé qu'il était dangereux de moins prêter attention à l'OMC en raison de la prééminence supposée des accords commerciaux régionaux tels que le Partenariat transpacifique, en cours de négociation. Il fallait impérativement que les parlementaires soient mieux informés de ces processus, y compris à travers des séances et auditions ciblées au Parlement. L'OMC pourrait aussi s'efforcer de reconquérir l'attention du public en organisant des forums publics régionaux (en commençant par l'Asie) destinés à des publics différents de ceux qui sont visés habituellement à Genève.

M. Helmut Scholz, membre du Parlement européen

Pour l'intervenant, l'OMC agissait en vertu du principe que le commerce était profitable à tous. Toutefois, vingt ans après la création de l'Organisation, les parlementaires et d'autres parties prenantes, comme les syndicats et les organisations de la société civile, voulaient avoir la preuve que cette promesse initiale avait été tenue.

L'un des points de désaccord était le commerce des produits agricoles. Dans certaines régions de la planète, les rayons des supermarchés étaient surchargés alors que dans d'autres la faim et la malnutrition touchaient plus de 800 millions de personnes. Des terres agricoles précieuses étaient utilisées pour des cultures d'exportation au détriment de la sécurité alimentaire, et l'accaparement des terres par des investisseurs étrangers était un phénomène largement répandu. Les marchés et les règles de l'OMC n'avaient pas permis de régler ce problème. L'intervenant espérait que la dimension parlementaire de l'OMC concourrait à porter ces questions sur le devant de la scène.

Les autorités de l'UE et des Etats-Unis subventionnaient leurs agriculteurs et, en même temps, se servaient des règles de l'OMC pour contraindre d'autres gouvernements à abandonner ces pratiques, comme dans le cas de l'Inde. Il fallait développer systématiquement le secteur agricole en associant des modes de production écologiquement et socialement durables, dans le but de protéger les populations rurales. Et il fallait que la considération première soit la satisfaction de la demande locale et régionale, et non celle des marchés mondiaux. Un membre du Parlement européen sur dix avait déjà promis son appui au Mandat commercial alternatif, mis au point initialement par des organisations non gouvernementales. Les denrées alimentaires ne devaient pas être traitées comme n'importe quelle autre marchandise. Pour l'OMC, ce serait un changement majeur.

De nouvelles approches étaient non moins nécessaires pour le commerce des produits industriels. Le modèle de croissance favorable aux plus démunis appliqué par la Chine était un bon exemple à cet égard. En l'occurrence, c'était la coopération économique avec la Chine, et non le dumping salarial, qui aidait l'industrie allemande à se maintenir à flot. Les chaînes de production et de valeur mondialisées ne devaient pas être dissociées des problèmes sociaux et environnementaux connexes. En négligeant cette dimension, on engendrait des déséquilibres énormes, la tranche supérieure de 20 pour cent de la population gagnant cinq fois plus que la tranche de 20 pour cent inférieure. En tant que membre du Parlement européen, l'intervenant plaidait pour que le dumping social et environnemental soit ajouté à la liste des incidents qui étaient de nature à déclencher l'utilisation d'instruments de défense commerciale.

Résumé de la discussion

Le débat qui a suivi a été très animé, marqué par un échange actif de questions et de réponses entre les intervenants et le public.

S'inscrivant dans le cadre fixé par l'intitulé général de la session, plusieurs participants ont évoqué l'impasse où se trouvaient les négociations de l'après-Bali et, en particulier, le dossier AFE. La majorité des orateurs a estimé qu'il serait contre-productif de rouvrir le débat sur l'issue de la Conférence ministérielle de Bali, mais d'autres se sont prononcés en faveur de la position de l'Inde et ont exhorté les parlements à ne pas ratifier aveuglément les accords commerciaux.

Parmi les autres sujets récurrents figuraient l'opposition entre libre-échange et commerce équitable; la nécessité de traiter l'agriculture comme un dossier de nature différente; les obstacles non tarifaires aux échanges; la transparence des négociations commerciales; et le commerce comme outil au service du bien commun mondial. Autre concept souvent évoqué : le lien entre politiques commerciales et enjeux politiques du commerce, dont Mme Arancha González avait fait la présentation initiale.

La plupart des délégués se sont identifiés comme parlementaires. La question du rôle des législateurs vis-à-vis de l'OMC et du commerce international en général a donc figuré en bonne place dans le débat.

Les participants ont, pour la plupart, souligné la responsabilité qui incombait aux parlementaires dans la supervision des négociations commerciales mondiales et régionales, y compris par des contacts directs avec les négociateurs. Toutefois, certains participants ont estimé que la "parlementarisation" de l'OMC risquait de compliquer encore la situation, d'autant plus que l'OMC fonctionnait par consensus. L'opinion dominante était que, au minimum, les ministres devaient prêter une plus grande attention aux opinions des parlementaires et de la société civile. Pour leur part, les législateurs devaient suivre de près la mise en œuvre des accords et – ultime recours - ne pas approuver des accords commerciaux qui seraient inaboutis.

Conclusions

Etroitement liée au processus connu sous le nom de Conférence parlementaire sur l'OMC, cette session parlementaire, mise sur pied par l'UIP et le Parlement européen, s'est révélée être un ajout précieux au programme du Forum de l'OMC. Elle a attiré des parlementaires de nombreux pays, a été riche en substance et très interactive dans la forme.

Rédigé par M. Serguei Tchelnokov, Responsable de programme, Union interparlementaire